



**Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour
défendre et revaloriser notre métier**

Psychologues de l'Éducation Nationale : le corps unique, un an après

L'année 2017 a vu la mise en place du **corps unique** de psychologue pour lequel le SNUIPP-FSU et le SNES-FSU se sont toujours battus. **Ce statut conforte la place** des psychologues dans l'Éducation Nationale et leur offre, dans le 1^{er} degré comme dans le 2nd degré, une **reconnaissance de leur fonction** et du **rôle important** qu'ils ont à jouer auprès des élèves, de leurs familles, et auprès des équipes pluri-professionnelles.

Cependant, sa mise en place n'est pas toujours aisée, avec des incompréhensions, difficultés et blocages que le SNES-FSU et le SNUIPP-FSU s'emploient à lever au quotidien.

Pour cela, le SNES-FSU et le SNUIPP-FSU s'engagent et agissent pour :

Améliorer les conditions de travail

- conforter la place du PsyEN au sein des équipes, auprès des élèves, des étudiants et de leurs familles afin de favoriser la réussite scolaire, l'élaboration de projets d'avenir ambitieux pour tous ;
- le maintien du réseau des CIO et le développement des RASSED, lieux ressources indispensables pour le travail en équipe ;
- des conditions d'exercice, d'équipement et de locaux conformes aux missions et aux règles déontologiques de la profession ;
- une organisation du travail permettant des temps de réflexion et d'échanges professionnels par et entre spécialités ;
- un plan de recrutements et des créations de postes pour tendre vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves.

Revaloriser nos salaires et nos carrières

Avec PPCR et la création du corps, nous avons obtenu un début de revalorisation. Les PsyEN auront tous accès à la Hors classe et plus rapidement. Avec vous, le SNES-FSU et le SNUIPP-FSU revendiquent :

- l'augmentation de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies ;
- un déroulement de carrière accéléré en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe ;
- la transformation de l'accès à la classe exceptionnelle pour la rendre accessible à tous ;
- la revalorisation de la fonction de DCIO et du régime indemnitaire (NBI, ICA) ;
- un régime indemnitaire unique aligné sur celui du 1^{er} degré.

Faire reconnaître l'investissement professionnel

La création du corps unique conforte la place des Psychologues dans l'Éducation Nationale :

- en mettant fin à l'obligation d'avoir été enseignant pour exercer comme psychologue dans le 1^{er} degré ;
- en réaffirmant les liens entre psychologie et orientation dans le 2nd degré (ce qui constitue un élément important pour la défense du métier et des personnels dans le contexte actuel).

Pour les CAP votez :



**Pour les CT
votez :**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Le SNUIPP-FSU et le SNES-FSU exigent :

- la reconnaissance de la mission de formateur ;
- des plans de formations continues ou complémentaires de qualité ;
- l'amélioration du dialogue et du travail en équipes pluri-professionnelles dans le respect des missions de chacun.

Voter pour le SNES et le SNUIPP aux élections pour les **commissions administratives paritaires (CAP)** et **pour la FSU** pour les élections aux **comités techniques (CT)**, c'est se donner :

- **des élus des deux spécialités, majoritaires** dans la profession, travaillant sur le terrain, à vos côtés, **déterminés** pour améliorer nos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et à la cohérence du système éducatif**, fortement implantés dans les écoles et les CIO, soucieux de **défendre** le respect des missions et des statuts des personnels et de **développer la place de la psychologie dans l'Éducation Nationale** ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

De fait, la FSU est la fédération historiquement la mieux implantée à la fois dans le premier et le second degré, ayant l'expérience du travail en commun entre les deux spécialités EDA et EDO.



Depuis l'annonce par le MEN en avril dernier de sa volonté de fermer tous les CIO et d'affecter les PsyEN en établissements, le SNES-FSU est à l'initiative de nombreuses actions dans toutes la France et de la mise en place de l'intersyndicale, qui a débouché sur une grande mobilisation de la profession, remarquable par sa visibilité et sa détermination et qui a rassemblé plus de 1200 personnes à Paris le 5 juin.

Le ministre s'est opposé à la suppression de toute référence aux CIO dans le code de l'éducation, proposée par le Sénat mais parle d'un CIO par département ou de mettre les « CIO » en établissement !

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a été votée le 1^{er} août avec

malheureusement le maintien du principe de transfert des DRONISEP aux Régions. Mais d'autres textes doivent encore être publiés, et il faut maintenir la pression.

Continuons la lutte pour empêcher la déstructuration de l'ONISEP et la disparition des CIO !



29 > **06**
NOV DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE